



Tout est dans votre espace particulier !

Vous avez besoin de votre avis d'impôt pour effectuer une démarche administrative ?

Tous vos documents sont disponibles dans votre espace particulier (avis d'impôt sur le revenu, de taxe d'habitation, de taxe foncière, déclarations de revenus, paiements...) sur plusieurs années.

Vous pouvez les consulter, les télécharger ou les imprimer !

Pour obtenir un justificatif de paiement, consultez la fiche « J'utilise ma messagerie sécurisée ».

Consultez vos documents...

1 Cliquez sur le bouton « **Se connecter** » au centre de l'écran puis double cliquez sur l'icône « **www.impots.gouv.fr** ».



2 Sélectionnez « **Votre espace particulier** » en haut à droite.



3 Dans la rubrique à gauche « Connexion à mon espace particulier », saisissez votre **numéro fiscal** (figurant sur vos avis d'impôt et déclarations de revenus) et votre **mot de passe** puis cliquez sur « **Connexion** ».

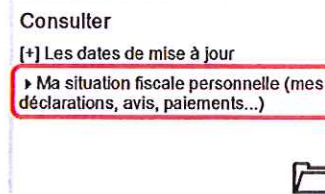
OU, pour vous identifier avec votre compte AMELI, La Poste ou Mobile Connect et moi, cliquez sur le bouton « **FranceConnect** » et laissez-vous guider.

*Si vous vous connectez pour la première fois, consultez la fiche « **Je crée mon espace particulier** »*

*Si vous ne retrouvez pas vos identifiants, consultez la fiche « **J'ai perdu mon numéro fiscal ou/et mon mot de passe** »*

4 Parmi vos services en ligne, dans la rubrique « Consulter » à gauche, cliquez sur « **Ma situation fiscale personnelle...** ».

À noter : Le lien « Les dates de mise à jour » vous donne accès au calendrier de mise en ligne de vos documents.



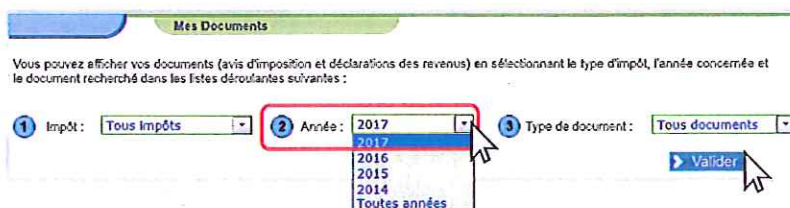
5 Une nouvelle fenêtre s'ouvre, Cliquez sur « **Mes documents** » dans le bandeau vert en haut.



Imprimez votre avis d'impôt...

1 Un tableau présente la liste de vos documents relatifs à l'année en cours (2017).

Pour afficher des documents d'années antérieures, cliquez pour ouvrir le menu déroulant « Année » situé au dessus du tableau. Sélectionnez par exemple « toutes années » puis cliquez sur le bouton bleu à droite « Valider ».



2 Pour visualiser :

> votre avis d'impôt sur le revenu, cliquez sur le lien bleu « Avis primitif » ou, à défaut, sur « Avis de situation déclarative » dans la 1ère ligne du tableau

> votre avis de taxe d'habitation, cliquez sur « Avis primitif » dans la ligne suivante du tableau.

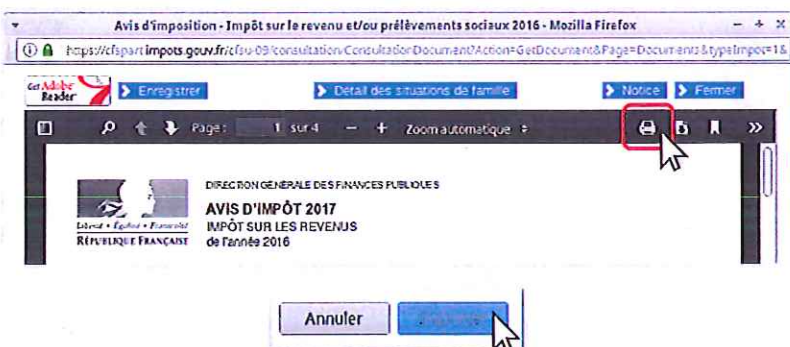
Si un lien « Avis correctif » apparaît, choisissez celui-ci.

Année	Impôt	Documents disponibles
2017	Impôt 2017 sur les revenus de 2016	Avis primitif Avis de situation déclarative Déclaration 2012 - Més-déclarée la Accusé de réception n° Déclaration 2012 RICI - Més-déclarée la
	Taxe d'habitation -	Avis primitif

À noter : En déclarant vos revenus en ligne à partir de mi-avril, vous obtenez immédiatement un avis de situation déclarative pour faciliter vos démarches sans attendre d'obtenir votre avis d'impôt durant l'été.

3 Le document sélectionné s'affiche dans une nouvelle fenêtre.

Dans le bandeau noir, cliquez sur l'icône « imprimer » en haut à droite. Enfin, dans la nouvelle fenêtre, cliquez sur le bouton « Imprimer » en bas à droite.



✓ Votre copie d'avis d'impôt est imprimée !

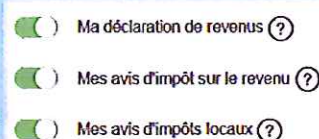
Pour obtenir un autre document, reprenez à l'étape 2.

Depuis ce poste, vous pouvez aussi **télécharger votre avis au format PDF et le récupérer via votre messagerie électronique**. Cliquez sur « télécharger » à l'étape 4. Revenez à l'écran d'accueil et cliquez sur l'icône « Accéder à mon email ». Envoyez-vous un message en joignant votre avis situé dans le dossier « Téléchargements ».

À noter : Retrouvez vos documents sur votre smartphone ! Téléchargez l'application mobile « [impots.gouv](https://www.impots.gouv.fr) » gratuite sur Google Play ou l'App Store. Connectez-vous avec votre numéro fiscal et votre mot de passe. Consultez votre avis d'impôt puis « Partager ».

Attention : Gérez les options « zéro papier » de vos documents. Dans votre espace particulier, rubrique « Gérer mon profil », cliquez sur « Modifier mon adresse électronique...ou mes options » :

- > boutons verts : vous serez informé par courriel de leur mise en ligne
- > curseurs à gauche : vous les recevrez sur papier.



Déconnectez-vous de l'ordinateur en cliquant sur l'icône située au coin en bas à gauche de l'écran.

